

# finzine



LE MAGAZINE D'INFORMATION DES DIRECTEURS FINANCIERS  
DES POUVOIRS LOCAUX ET DES RECEVEURS RÉGIONAUX

LA MISE EN PLACE D'UNE DÉMARCHE QUALITÉ  
AU SEIN DE LA VILLE DE SAINT-GHISLAIN

LA GESTION DES PENSIONS  
DES MANDATAIRES LOCAUX PAR  
UN PRESTATAIRE EXTERNE

# 2

## LA GESTION DES PENSIONS DES MANDATAIRES LOCAUX PAR UN PRESTATAIRE EXTERNE

MASSIMO CAMMISULI, DIRECTEUR FINANCIER DE LA COMMUNE ET DU CPAS DE QUAREGNON

Ethias est un partenaire historique des pouvoirs publics locaux et provinciaux dans la gestion des pensions légales, en interne par Ethias, tant pour les pensions des agents statutaires que pour les mandataires. Aujourd'hui, à côté des grands pouvoirs locaux et provinciaux, beaucoup d'entités de plus petites tailles sont également confrontées à la réduction ou à la disparition de l'expertise en matière de gestion des pensions. Depuis plusieurs années, la commune de Quaregnon a mis en place cette assurance pension de mandataires pour différentes raisons. Nous vous proposons de revenir sur l'expérience mise en place au sein de cette commune du Hainaut.

« **Rapidité et efficacité des services proposés, telles sont les caractéristiques principales de la relation entretenue avec Ethias** »

Massimo Cammisuli



Soucieuses d'alléger la charge au niveau du service et du budget ordinaire, mais aussi afin de faciliter la gestion administrative des pensions, les autorités communales ont fait le choix de recourir à un prestataire externe afin de gérer cette problématique. Face à un manque de moyens humains au niveau des services concernés et au manque d'expertise en la matière, ce choix apparut comme logique. Par ailleurs, comme l'indique le Directeur financier de la commune et du CPAS de Quaregnon, Monsieur Massimo Cammisuli, « la décision de procéder au recrutement d'agents ayant fait des études actuarielles ou autres s'avère souvent compliquée eu égard à la situation des

budgets communaux. Il est donc logique d'aller chercher l'expertise où elle se trouve, auprès de spécialistes de cette problématique. »

Et le moins que l'on puisse dire, c'est que les autorités communales semblent satisfaites par cette décision, tant au niveau des aspects financiers de cette collaboration, des questions relevant de la gestion administrative, que de la gestion des questions spécifiques liées aux mandataires. Et, bien que les derniers mois ont été marqués par cette interminable crise sanitaire, le professionnalisme et la réactivité témoignés par Ethias n'en auront guère souffert.





### **Externaliser la gestion des pensions, est-ce forcément synonyme de maîtrise de la dépense de pensions ?**

Dans un premier temps, il est clair que ce choix posé par les autorités communales de Quaregnon aura permis de ramener une certaine sérénité car elles peuvent désormais se dire : « on part avec une projection budgétaire. On sait vers quoi on va ». Bien entendu, certains événements (un décès par exemple) ont pour conséquence un allègement des charges par rapport aux pensions. Ce fond de pension étant suffisamment bien constitué actuellement, il est donc possible de revoir la facture qui doit être payée chaque année et Ethias reste à leur disposition pour leur transmettre des projections intéressantes.

Le rôle de la commune consiste à réaliser tous les tableaux de bord prospectifs pluriannuels. Le Directeur financier relève à ce sujet l'intérêt de la démarche en ce qu'elle permet de savoir mettre un montant précis dans ce tableau. Ce monitoring continu apporte une réelle stabilité dans le suivi de cette problématique. Ces certitudes sont par ailleurs renforcées par la réalisation périodique par Ethias d'une étude actuarielle réali-

sée sur base de données actualisées. Ceci permet d'observer comment la charge des pensions évolue. Sur base de ces observations, il est alors plus aisé de réaliser des plans à trente ans, ce qui permet à l'administration communale de voir comment va évoluer cette dépense dans le temps. Dans le cas de Quaregnon, l'objectif reste de maintenir un équilibre à tenir entre les dépenses liées aux pensions des agents statutaires et par rapport à la pension des mandataires. Le plan de financement sera revu dans cette optique à partir de janvier 2022.

Toutefois, certaines craintes subsistent dans le chef des autorités communales. Celles-ci sont résumées par le Directeur financier, Massimo Cammisuli : « la question qui nous préoccupe le plus, c'est la cotisation de responsabilisation qui reste inquiétante et pour laquelle nous sommes actuellement en attente d'un retour du gouvernement par rapport aux aides qui pourraient être débloquées pour les communes qui vont subir malheureusement une explosion de la cotisation dans les années à venir. » Ce dernier insiste sur le fait que la montée en flèche actuelle de la cotisation de responsabilisation s'effectue dans un contexte particulier où les pouvoirs locaux sont en attente des autorités et où ils ignorent quels moyens pourront être débloqués. Il plaide d'ailleurs pour une révision



en profondeur du système de pension actuel, système dépassé qui n'est plus adapté à la situation actuelle et qui fait courir le risque à de nombreuses villes et communes de tomber sous plan de gestion.

En ces périodes troublées, peut-on voir en la performance financière une opportunité en terme d'allègement des charges sur le futur ? Malheureusement, force est de constater que, concernant le rendement bancaire, il n'y a plus aucun rendement par rapport aux fonds qui sont placés sur les comptes classiques. Il est désormais nécessaire d'aller jusqu'à des termes de 10 ans de placement pour arriver à des pourcentages de taux d'intérêt présentant un réel intérêt. A contrario, il est même possible de se voir imposer une pénalité s'appliquant aux administrations qui ont des dépôts importants. Les éventuelles confortables trésoreries constituées sont malheureusement vouées à s'épuiser dans les années à venir à cause de la cotisation de responsabilisation. La commune de Quaregnon ne fait pas figure d'exception à ce niveau, ce qui constitue une source d'inquiétude profonde pour les autorités communales.

Tout n'est toutefois pas sombre. En effet, le type de solutions au niveau des assurances pensions des mandataires permet encore d'atteindre de bons rendements. Ce « gras » ainsi constitué permet de déceler un peu de soleil dans ce ciel assez obscur au niveau des performances financières.

Bien entendu, confier la gestion des pensions à un partenaire externe et collaborer avec celui-ci à une maîtrise de cette gestion financière et administrative implique la mise en place d'une relation de confiance. Ce point fut particulièrement important pour les autorités communales de Quaregnon. La désignation d'une personne de référence qui gère leur fond de pension et toutes les questions qui y sont liées leur permet de savoir vers qui se tourner pour toute question. En cette période sanitaire compliquée, c'est d'ailleurs généralement elle qui revient vers l'administration pour les épauler. Comme l'indique Massimo Cammisuli, « cette personne de référence est là au quotidien pour nous conseiller et nous aiguiller. Nous pouvons par ailleurs compter sur tous nos chargés de relations qui sont là pour nous épauler en vue d'accomplir notre mission. »

# Assurance pension des mandataires



## Ethias, l'assurance d'une pension légale de qualité, la garantie d'un service unique

Les pensions des mandataires et des agents du secteur public sont plus que jamais d'actualité. Face aux nombreuses solutions qui voient le jour sur le marché, **assurez-vous de confier vos retraites du 1<sup>er</sup> pilier à un partenaire qui connaît depuis près d'un siècle les spécificités dans ce domaine.** Quels services et outils pour le paiement et le calcul de vos pensions ? Comment estimer et gérer vos engagements futurs ? Avec Ethias, vous pourrez dormir sur vos deux oreilles : **vos pensions légales, c'est notre métier.**

Plus d'infos ? [sales.life@ethias.be](mailto:sales.life@ethias.be)

Ethias SA, n° d'agrément 0196, rue des Croisiers 24 à 4000 Liège, est une compagnie d'assurance agréée en Belgique et soumise au droit belge.  
www.ethias.be • info@ethias.be • RPM Liège TVA BE 0404.484.654 • IBAN : BE72 0910 0078 4416 • BIC : GKCCBEBB. Document publicitaire.  
Ne constitue pas une obligation contractuelle. E.R. : Vincent Pécasse.

**ethias**  
sourire assuré